



Recours chaudière défectueuse

Par **LeLoup38**, le 27/11/2010 à 20:04

Bonjour,rnrnJe m'adresse a vous car j'ai fait, il y a quelques temps, l'aquisition d'une chaudière a granules d'une valeur de 14,000 Euros auprès de la société XX, or, depuis a peu près 6 mois que la chaudière est en place, elle n'a pour ainsi dire jamais marché comme il faut, plus précisément:rnrn-Erreurs de système provoquant l'arrêt de la machinern-Manque ou absence d'eau chaudern-Chauffage défectueuxrn-stagnation de la température de la machine entre 30 et40° au lieu de 60/75.rnJ'ai contacté a plusieurs reprise la dite société qui, quand leur technicien n'est pas, soi disant, "indisponible", son intervenus a notre domicile environs 4 fois (en 6 mois). En dehors de sa, il nous on communiqué par téléphone plusieurs paramètres susceptibles d'améliorer, selon eux, les performances, sans succès.rnComble de l'ironie, il continuent de prétendre que la chaudière qu'ils ont installé chez nous est la SEULE qui présente de tels problème parmi toutes les installations qu'ils aurait effectués.rnJ'aimerais, dans un premier temps, savoir quels recours serait possible pour les traduire en justice.rnMerci d'avance.

Par **mimi493**, le 27/11/2010 à 20:07

LRAR de mise en demeure et qu'à défaut vous saisirez le tribunal d'instance

Par **LeLoup38**, le 30/11/2010 à 10:10

Excusez moi mais je ne suis pas très familier avec ce genre de démarche pourriez vous me donner plus de détail s'il vous plait?

Par **mimi493**, le **07/12/2010 à 14:18**

Un lettre recommandée avec avis de réception. Dedans vous mettez en gros "mise en demeure"

Par **teigne68**, le **17/05/2011 à 07:49**

Bonjour à tous,rnrnJ'ai le même problème avec ma chaudière. Nous avons acheté la maison il y a 2 ans et demi et depuis nous sommes ennuyé avec chauffage et eau chaude.rnPar contre, les vendeurs ne m'ont pas donné le contrat. Quelqu'un pourrait me dire le temps de garantie pour ces chaudières à granulés. La société m'a répondu:"euh je sais pas 4 ou 5 ans".Mais avant de me répondre, il m'avait demandé l'année de ma chaudière, en l'occurence 2004.rnAh, j'oubliais: depuis près de 3 semaines ma chaudière rejette des cendres 3 à 4 fois par jour, en faisant un bruit épouvantable qui fait trembler la maison.rnA chaque fois que je les appelle, on me dit que c'est parce que j'ai du changer de marque de granulés, alors que j'ai les même depuis 2 ans et demi, et qu'ils ne savent pas de quoi ça provient mais que ce n'est pas grave.rnDepuis j'ai peur la nuit et quand je pars la journée de retrouver ma maison en flamme.rnMerci d'avance.

Par **jojo**, le **21/03/2012 à 09:38**

vous ne dites pas la societe qui est en cause nous sommes en pleine negociation pour mettre une chaudiere a granule , pouvez vous nous dire si c'est la société xxxxxxxxxxxx. je vous remercie d'avance de votre aide

Par **eliot25**, le **28/03/2012 à 00:03**

Je pense que tout le monde doit se mobiliser pour que de tels site porte aussi une responsabilité pour avoir caché la vérité. Si ce mail n'apparaît pas dans le forum en l'état, Experatoo peut s'attendre à qq surprises juridiques de la part des utilisateurs de chaudière à granulés de bois xxxxxxxxxxxx.rnrn**Le forum d'Experatoo est un forum juridique. En vous y étant inscrit, vous en avez accepté le règlement dont le fait de ne pas citer de nom fait partie.rnPour obtenir des réponses juridiques, il n'est pas nécessaire de citer les noms...**

Par **jojo**, le **28/03/2012 à 07:23**

je te remercie de ta reponse je pense que je vais me diriger vers une autre marque car vu les soucis j'ai deja eu un probleme avec la geothermie 15000 €, j'en ai marre

Par **pgoudet17**, le **05/05/2012 à 16:51**

Bonsoir je ne peux pas laisser dire de telle mensonge car si cette ste etait une arnaque ca voudrait dire que je me suis fait arnaqué et au contraire je suis client de cette ste depuis 03 2011 et je n ai que des compliments a faire , je consommé avant 4000 litres de fioul et aujourd'hui 7 tonnes de granules sur une année complete , j ai jamais eu un soucis de fonctionnement de la chaudiere et suis donc tres content de cette société , la pose c est tres bien passé , je suis dans le 26 .les poseurs etaient d une gentillesse exemplaire et le travail est très bien fait , le technicien est venu fin mars au bout d une année pour faire le contrat d entretien et la aussi personne tres sympathique et tres professionnel .

Par **karlschmit23**, le **07/05/2012 à 07:51**

Je suis aussi client et très SATISFAIT, juste une question a ELIOT est tu client de cette marque ? A tu une chaudiere a granules chez toi ? quelle marque ? rnrnJojo attention a la veracité de certains message qui ont pour seul but de dénigré l image d une entreprise. Certaines fois par des concurents bien peu scrupuleux. Le vendeur qui ma vendu la chaudiere a était envoyé par une connaissance, j ai hésité et lui est fait confiance et maintenant je ne regrette vraiment pas mon choix.

Par **pierregandi**, le **16/05/2012 à 15:19**

bjr karlschmit tu a était installé quand ? rndans quel departement est tu ? rncoté consommation ca donne quoi ?

Par **karlschmitz3**, le **31/05/2012 à 13:10**

Bonjour Pierre pour répondre à tes questions, je suis en Picardie, et j'ai changé de chaudière en janvier 2011, j'ai installé une xxxxxxxx avec un ballon ECS associé, depuis l'installation je suis a un peu plus de deux tonnes de granulés en sac car je n'avais pas la place pour mettre un silo. rnrnPar rapport à mon ancienne chaudière gaz, je dois dire que je suis très content côté consommation. rnrnEt toi ?

Par **pierregandi**, le **31/05/2012 à 14:02**

Ben moi j'ai été installé en juin 2011, comme toi par xxxxxxxxxxxx sauf que moi c'est la 3000 mais aussi avec le ballon ECS, j'étais auparavant chauffé au fioul, j'ai à la base 240m² assez mal isolé des années 60, que je rénove au fur et à mesure, je suis pas très loin de chez toi en Seine et Marne, et jusqu'à maintenant j'ai fait un hiver avec 8 tonnes de granulés à savoir qu'auparavant j'étais à 4000L de fioul. J'ai calculé avoir économisé environ 2500 euros sur

l'année rien que sur le combustible. C'est déjà très bien et j'espère faire encore plus d'économies quand j'aurai isolé complètement la maison.

Par **pierregandi**, le **31/05/2012 à 14:03**

Bonjour teigne68, tu as quelle marque de chaudière ?

Par **rodix**, le **03/06/2012 à 22:34**

Bonjour à tous.rnrnJe tiens à corriger un message négatif que j'avais posté concernant la société xxxxxxxxxxxx.rnrnEn effet les début de conception furent déplorables mais il s'avère que cette société française (seul fabricant en France et ça a de l'importance pour notre pays actuellement...!!!) a su améliorer ses produits jusqu'à l'obtention d'une qualité que le monde entier ne tardera pas à nous envier. rnrnSociété sérieuse et soucieuse de son image ce qui se fait rare de nos jours...rnrnService après vente très efficace et je félicite un concept rare sur terre: chaque avancée technique vous est apposer à votre chaudière gratuitement sans que vous n'ayez rien demandé!!!rnrnEncore bravo et vive la fabrication française, encore une des meilleures du monde chers patriotes économiques.rnrnPour info j'ai une 40kw à granulés pour 280m carrés en cour de rénovation, consommation entre 6 et 8 tonnes par an suivant les saisons, sachant que dans notre patelin on chauffe 8 mois sur 12..... rnrnLe seul bémol serait que la production de granule en france dépend de l O.N.F. donc de l'état, et comme d'hab il y fait ses choux gras... la tonne de granulé pourrait etre beaucoup moins chère..... Mais ça c'est politique, Pas la faute aux vendeurs de chaudière.

Par **foradenis**, le **05/06/2012 à 17:29**

Bonjour Rodix,rnrnJe dois dire que je partage ton avis, en effet cette société fait preuve d'un grand respect envers ses clients et c'est malheureusement plutôt rare de nos jours, de plus c'est une société française qui fabrique à Ankarra leurs chaudières mais toute la richesse de notre achat reste en France.rnrncordialementrnrnDenis

Par **balko** , le **08/07/2012 à 18:15**

bonjourrnrnNous sommes sur le point de mettre une chaudière xxxxxxxxxxxx le contrat est deja signé j'ai lu vos remarque et cela me rassure je vous dirais si je suis contante apres cette hivers

Par **foradenis**, le **19/07/2012 à 14:03**

BALKO,rnrnPersonnellement je me suis fait installer une xxxxxxxxxxxx et un ECS associé et je suis fort content de ma machine d'une part et des prestations de l'entreprise d'autre part.rnrrien à redire pour le moment.rnEn tout cas c'est une vraie renaissance financière depuis que je n'ai plus ma vieille chaudière fioul des années 60 chez moi...

Par **Canal16**, le **05/09/2012** à **11:33**

Je suis à la recherche du remplacement de ma chaudière à fioul ,et je viens de faire faire un devis pour une chaudiere xxxxxxxxxxxx avec alimentation directe depuis un silo par aspiration, le commercial m'a semble très compétent que ça soit techniquement ,comme compétent pour la mise en place des aides financières ,mais en lisant plusieurs avis ,je commence à me poser des questions sur le produits ,pouvez vous me donner des avis

Par **Ipurent481**, le **06/09/2012** à **17:27**

Bonjour, rnrnje me suis fait poser la même machine que vous depuis juillet 2011 et j'en suis très content.

Par **pernusse**, le **11/09/2012** à **12:23**

Bonjour Canal 16, rnrnpersonnellement je me suis fait installer une 2000 moi aussi avec ECS associé, cela fonctionne bien, si tu as des questions sur le mode de fonctionnement, viens me les poser en privé, je te répondrai avec plaisir.

Par **Pascal20**, le **12/09/2012** à **12:03**

Pareil, j'ai une chaudière bois de la même marque de Denis et j'en suis très satisfait :)

Par **mixo**, le **01/10/2012** à **14:13**

Très satisfait aussi de ma chaudière à granulés xxxxxxxxxxxx

Par **Chris**, le **27/10/2012** à **20:07**

bonjourrnrnNous avons choisi d'installer une chaudière xxxxxxxxxxxx en juin 2011 (15000 euros avec la pose) et nous n'en sommes vraiment pas satisfaits. rnNous ne comptons pas les pannes avec intervention en personne ou par téléphone de leurs techniciens (très disponibles

par ailleurs malgré la route à faire...) Nous avons connu au coeur de l'hiver une maison à 8°, souvent le week end, avec tous les enfants à la maison. rnCe soir il fait froid, la chaudière s'est mise en sécurité pour la énième fois et personne ne pourra venir avant lundi... rnAh oui j'oubliais...cette chaudière "fait" aussi l'eau chaude... rnMoralité : bien se renseigner avant d'acheter... ou prévoir plusieurs petites laines!

Par **mixo**, le **30/10/2012** à **16:41**

[illegible]

Par **kantopepa**, le **07/11/2012** à **14:34**

Bonjour avez vous bénéficier de [prime énergie](#) pour votre installation ? Si oui vous êtes passé par quel organisme ?
Merci

Par **bubu 27**, le **11/01/2013** à **20:57**

bonjourrn nous voudrions installer une chaudière xxxxxxxxxxxx; pourriez vous nous donner des avis récents.rn Nous avons aussi un devis pour xxxxxx

Par **pgoudet17**, le **28/01/2013** à **20:59**

bonjourvoilà bientôt deux ans que je suis passé du fioul au granules et je suis très content de ce changement.
Déjà les odeurs de bois sont bien plus agréables que cette odeur de fioul , je voudrais maintenant équiper aussi ma maison secondaire au granules mais vu la surface 85 M2 et j'y suis que quelques semaines en hiver , alors je me pose la question au lieu de remplacer ma très vieille chaudière au fioul j'ai entendu parlé de Poêle à GRANULES qui ce branche en lieu et place d'un radiateur ça s'appelle poêle HYDRO ,qui a des informations là dessus ?
un poêle normal pourrait aussi faire l'affaire avec des récupérateurs de chaleur , mais je me pose la question , le vendeur que j'ai vu sur une foire me dit que c'est que c'est identique à une chaudière sauf le chargement qui est fréquent mais n'y étant pas souvent à la limite c'est pas trop gênant , il me propose ce poêle de 8 kw à 11000 euros posé
merci de vos avis

Par **mounelaf**, le **06/02/2013** à **17:50**

bonjourEn réponse à RODIX : vous parlez d'une entreprise qui fabrique en France....Vous avez mal lu leur argument commercial: les chaudières sont fabriquées à ANKARA et les silos en Allemagne...C'est eux qui le disent!!!!rnPour ma part, j'ai une xxxxxxxxxxxx et au bout de 2

mois de fonctionnement avec beaucoup de désagréments divers, le technicien vient de nous avouer qu'il y a un défaut de fabrication de l'horloge et de la vis du cendrier, qui expliquent les dysfonctionnements que nous avons subis ...mauvaise combustion, d'où dépense excessive de granulés, arrêts intempestifs de la chaudière, encrassement prématuré des tubulures, bruits de couinements permanents etc...rnQuand à la disponibilité 7/7 avancée dans leur présentation commerciale...il faut oublier.rnIl a fallu que nous montions le ton pour avoir un technicien...venu d'Aubagne !!! Cette société prétend être partout en France, or dans notre région, Aquitaine, ils sont absents !!!

Par **tahiti04**, le **08/02/2013** à **09:25**

bonjourrnJ'ai fait installé une chaudière en CREUSE , au mois d'août, malgré divers problèmes de mise en place (que je pourrais expliquer par la suite).LA CHAUDIERE xxxxxxxxxxxx, est à ce jour à sa 3ème panne.rnun technicien est venu de TOULOUSE ce mercredi,rnjeudi de nouveau en panne ,rnun technicien doit venir aujourd'hui de Bourges,rnPourquoi n'y a t il pas dans cette société des techniciens dans chaque secteurs pouvant intervenir rapidement . Il neige en creuse et les occupants , agés avec un convecteur d'appoint .rnBien sur , un très bon accueil de **mrxxxxx** à aubagne, mais que peut-il faire à distance pour réparer.....rnEst-ce normal qu'il y a une telle lacune dans le SAV chez xxxxxxxxxxxx ?

Par **pierregandi**, le **25/02/2013** à **18:32**

Bonjour.rnrnJe suis surpris, comme quoi !rnJ'ai mon beauf dans en correze, il a une granu 2000.rnEn effet 15 jours après la pose les gars on du réintervenir, mais ça c'est super bien passé. rnLes mecs très pro déjà, etait des types de la marque.rnMon beauf est très satisfait de sa machine.rnEt venant de lui, croyez moi, il en faut !!! lolrnPour Mounelaf, aussi c'est bizarre car le modèle qu'il parle, la chaudiere 4000, n'existe pas.rnrnJe suis aussi content de ma chaudière granules, et recommande ce type de chaudière très vivement.

Par **mounelaf**, le **25/02/2013** à **20:15**

Exact, je me suis trompé....C'est une xxxxxxxxxxxx, mais à part ça, rien n'a évolué, au contraire, nous avons subi d'autres farces : panne du moteur d'extraction des granulés, par encrassement du filtre, après 2MOIS d'utilisation !!!rnAucun signe de l'entreprise, qui doit nous rappeler depuis 2 semaines, mais ne l'a jamais fait... Nous sommes sauvés grâce à nos installateurs dévoués qui en sont de leur poche de journées entières!!!rnLes pièces promises en remplacement des défauts de fabrication : nouvelle horloge, gestion de la vis du cendrier, câble etc.... Toujours pas reçus à ce jour !!rnEn outre les divers bruits très importants, sont toujours là et gênent le quotidien, jour et nuit.rnCertes, les chaudières à granules sont les plus intelligentes pour la planète et les plus économiques en fonctionnement, car le coût des granulés est très compétitif par rapport au fuel, électricité ou gaz....Mais c'est la marque en question qui n'est pas la seule et que nous ne recommandons pas.

Par **vider**, le **26/02/2013** à **11:28**

bonjour Je suis moi aussi équipe d'une 3000 et j'ai eu en effet un petit [problème d'horloge](#) qui était mal réglée, du coup les turbulateurs n'ont pas pu ce nettoyer et résultats 'chaudière bouchée. Mais j'ai contacter le sav qui a était très efficace et rapide et en fait il y a pas de problèmes de fabrication mais juste que si vous avez une coupure de courant alors l'horloge ce met en sécurité et les turbulateurs ne nettoient plus. Le technicien très sympa du reste a fait la modif et ça ne pourra plus arriver maintenant, c'est vrai que j'ai eu peur car tout était encrassé mais c'est logique vu l'absence de nettoyage des turbulateurs d'ou l'importance qu'il soit automatique. Je suis près de Cahors et le technicien de ma région est très compétent.

Par **mounelaf**, le **26/02/2013** à **20:56**

C'est le technicien de xxxxxxxxxxxx qui nous a informé que c'était un problème de fabrication... nous n'avions eu aucune coupure électrique pouvant expliquer ce qui c'est passé. En outre, depuis aujourd'hui le pb a réapparu! Bravo à Madame xxxxxxxxxxxx DEVESA, PDG de xxxxxxxxxxxx, qui suit nos remarques et échanges avec attention. Suite à mes différents messages, elle a pris les choses en main...Et tient à rectifier tous les inconvénients...Ce qui va se faire dans les meilleurs délais. La société xxxxxxxxxxxx n'est effectivement pas responsable de nos problèmes directement; c'est la Société xxxxxxxx, située à LYON, qui a acheté notre chaudière pour la revendre à nos installateurs locaux...en gardant un flou très artistique sur l'origine de la chaudière. Un ingénieur-technicien, nommé M. xxxxxxxx s'est très bien vendu, indiquant qu'il était à l'origine de nombreuses améliorations techniques et a convaincu nos installateurs qu'il les aiderait à la mise en route. Dès le début, il s'est trompé sur le pesage et nous a promis des envois de matériel, qui ne sont jamais arrivés. Quand les déboirs se sont compliqués, il est devenu absent et a refusé de reconnaître ses torts... Je ne connais pas les liens entre xxxxxxxx et xxxxxxxxxxxx, mais ce que je sais, c'est qu'en tant que fabricant et responsable de la marque, Mme xxxxxxxx s'est engagée à nous prendre en SAV, et à nous fournir les pièces défectueuses en lieu et place de xxxxxxxx, charge à elle de régler ses problèmes avec xxxxxxxx. Donc, moralité, ne pas acheter une chaudière xxxxxxxxxxxx à des intermédiaires non fiables !!! Merci encore à Mme xxxxxxxx de son écoute et de sa réactivité...

Par **mounelaf**, le **05/03/2013** à **18:15**

Suite de nos aventures personnelles. Mm xxxxxxxx a tenu parole, tous les éléments défectueux et promis sont arrivés, ainsi qu'un technicien, Stéphane, venu de TOULOUSE et cette fois-ci COMPETENT !!! Avec une demi journée de travail, changement de l'horloge, limage de la vis du cendrier, explication sur le mode de gestion des cendres, en dessous du corps de chauffe et non dans le cendrier uniquement, mise en place correcte du système radio pour liaison avec le thermostat, vérifications et contrôles divers.... Notre chaudière fonctionne parfaitement depuis 5 jours, les pelets sont brûlés entièrement et la consommation a diminué nettement, les bruits divers se sont réduits. Restent deux nuisances sonores importantes: le moteur qui tire les pelets du silo textile et les turbulateurs lors du décalaminage. Ces bruits ne peuvent être

diminués, donc, conseil : installer la chaudière assez loin des chambres.
Merci encore pour la réactivité de la société xxxxxxxxxxxx qui a fait face et prit ses responsabilités.

Par **Françoise-Louise**, le **15/03/2013** à **19:35**

Bonsoir !
Je possède aussi une chaudière xxxxxxxxxxxx, et j'en serais plutôt satisfaite si le modérateur ne crachait des pluies de suie au travers de la pièce ! La chaudière est installée dans ma lingerie au sous sol et l'installateur nous avait vanté les avantages de cette disposition : pièce bien chauffée et bonne odeur de feu de bois, l'idéal pour sécher et ranger le linge en somme !
Malheureusement, ces rejets de suie encrassent tout et malgré plusieurs interventions, dont la dernière hier devait définitivement régler le problème, nous continuons à subir ces inconvénients ... je n'en peux plus, ça me dégoûte et je perds un temps considérable à laver et relaver mon linge, et à dépoussiérer mes placards !
L'un d'entre vous a-t-il vécu ce genre de problème ?

Par **madau13000**, le **20/03/2013** à **11:09**

Bonjour, pour ma part vendredi soir nous avons reçu pour la troisième fois un commercial de la société xxxxxxxxxxxx pour une chaudière à granules et nous avons passé commande. Notre chaudière fioul a rendu l'âme après 20 ans de bons et loyaux services. Vu le prix du fioul nous avons décidé de ne pas rempiler pour le même produit et nous avons choisi une chaudière à granules qui semble vraiment être l'un des meilleurs moyens pour faire des économies d'énergies. Du coup, nous avons signé pour une xxxxxxxx avec un silo de 3.5 tonnes. Nous devons être contactés sous peu pour un rendez-vous avec un technicien pour la faisabilité et si ok ensuite livraison et installation. Je vous dirai la suite après le rendez-vous.

Par **reivilo54**, le **21/03/2013** à **10:28**

bonjour,
ma femme et moi nous sommes faits installer une xxxxxxxx ballon ecs et silo 330kilos en octobre 2012. Pour commencer, l'installateur un vrai cowboy qui a rayé la chaudière en posa...pardon en jetant ses outils dessus sans protection, a déformé le silo en forçant au montage, a oublié d'installer la sonde dans le ballon ecs, a aussi oublié de monter la vis de décendrage...bref que du bonheur..tout cela a été constaté et acté par le technicien SAV xxxxxxxxxxxx lui même un mois après... il a fallu que nous relancions encore un mois après donc fin décembre pour que tout soit fait dans les règles.."on ressort votre dossier"..super comme réponse.. il a fallu passer 15jours après par lettre avec accusé réception pour que oh miracle un technicien se déplace le lendemain de la réception de la lettre par la direction (qui a quand même eu le toupet de nous téléphoner en nous disant qu'il était déplaisant de recevoir de tels courriers etc etc)..si le travail avait été fait correctement dès le départ....bref... je soupçonnais déjà une surconsommation de granulés...dernier épisode..la chaudière a "toussé" et donc a rejeté toute la suie qu'elle avait en elle...super pour le lave linge tout neuf de janvier et le sèche linge...ça c'était début mars...on appelle la direction direct..on nous rappelle "un technicien interviendra quand il sera dans votre région" (il habite à 20mn)...4 jours toujours personne...nous avons fait appel à un huissier pour qu'il vienne constater les

dégâts les mauvais fonctionnements avec prise de photo et demande d'enlèvement de cette chaudiere defectueuse en laquelle nous n'avons plus confiance..avec un bebe de 19 mois ça craint encore plus... 1semaine et demie apres notre appel (et bizarrement juste apres la lettre de l'huissier) un coup de fil: "excusez nous on pensait pas que c'etait aussi important"...mais bien sur..."le technicien est dans votre région aujourd'hui je vous l'envoie cet apres midi"....bref no comment... le pauvre technicien passe..reçu par ma femme il en a pris plein la tete...effectivement la chaudiere manque d'air d'apres lui mais ça vient de la chaudiere..heureusement car elle es dans le garage alors si j'avais du la mettre dehors pour la ventiler...et puis sur le bruleur un amas de granules non consumes...mes doutes sur la surconsommation sont donc confirmes a demi mot....suite au prochain episode car personne de dispo pour prendre une decision..sont tous debordes jusque fin mai....en attendant je suis avec une chaudiere defectueuse...que je n'ai heureusement pas encore commencer de payer....

Par **pgoudet17**, le **04/04/2013 à 19:53**

bonjour je suis possesseur de cette Chaudiere et voila deux ans que ca fonctionne tres bien, le probleme que tu a revilo a mon avis ne peut etre du qu'a un problème de reglage ou de tirage.
Ton conduit fait combien de hauteur ?
Est ce un conduit créer neuf ou un vieux conduit que tu a fait Tubé ?
La sortie de ton conduit depasse bien ton faitage ?

Par **pgoudet17**, le **04/04/2013 à 20:14**

Je suis un peu loin de toi dans la drome mais j'ai jamais eu le moindre soucis avec ma chaudiere et je me chauffe avec depuis 2 ans maintenant c est que du bonheur Odeur et economies
Je comprend ton inquiétude mais il y a aucune raison que cette chaudiere fasse des mini detonation et te fasse de la suie partout , il y a un truc et il faut trouver
Bon courage a toi et je suis certain que tous va rentrer dans l'ordre.

Par **papajohn**, le **04/04/2013 à 22:44**

le support technique de la societe xxxxxxxxxxxx n'est pas a la hauteur. Installer une chaudiere doit se faire dans le respect des normes. Je n'ai plus confiance en xxxxxxxxxxxx.

Par **papajohn**, le **05/04/2013 à 06:54**

quand on installe une chaudiere, il y a des regles a respecter pour eviter de mettre en danger les personnes de l'habitation concerne. c'est plus grave qu'un tres mauvais SAV sur une bonne installation !!! je crois qu'ils ignorent le niveau de leurs sous traitants installateurs.

Par **pgoudet17**, le **05/04/2013** à **10:58**

Oula il y a de la vengeance d ancien salariés de xxxxxxxxxxxx dans l air , (lol)rn rn Moi mon installation est parfaitement réalisé par des gens tres pros et si vous regardez le site il y a bon nombres de Client qui ont l air assez bien faite.rn Comme toute entreprise nul n'est parfait le sav je peux pas en parler car j'ai pas eu a faire ca marche tres bien mais quand je vois plus haut le message de MOUNELAF ou vous avez un client qui ce plaint et ensuite cette meme personne felicite la société pour son intervention, pour MOI ca c'est le plus important , quelle ste n a pas de problemes ? par contre bien les regler est autres choses .

Par **papajohn**, le **05/04/2013** à **21:48**

Je ne suis pas un ancien de xxxxxxxxxxxx mais un client. Les differentes experiences que j'ai eu avec xxxxxxxxxxxx montre toujours les memes faiblesses : lenteur de prise de decision et manque de competences sur les normes et regles a respecter sur l'installation de materiel de chauffage. Par exemple : depuis un an, je suis resté plusieurs fois sans chauffage en plein hiver (de plusieurs jours a 4 semaines).

Par **reivilo54**, le **08/04/2013** à **07:48**

pour les interventions il est clair que nous n'avons pas ete vernis...1 semaine et demie pour une implosion avec comme excuse au tél le "je ne pensais pas que c'etait aussi important" ça fait mal...oblige d'envoyer un recommande pour que ça bouge mais ensuite rebelote...rn 6 tonnes de granules en 6 mois pour 100m². le tech régional a dit que ça faisait beaucoup trop alors que le tech national trouve cela normal...nous chauffons a 21° et produisons l'eau chaude egalemt..on nous avait promis 4.5 tonnes au maximum sur un an...alors soit on nous a menti..soit la chaudiere a vraiment surconsomme...je penche pour la deuxieme solution..bref huissiers et avocats epluchent le dossier désormais car meme si xxxxxxxxxxxx nous propose une nouvelle chaudiere nous ne pouvons plus avoir confiance...et Dieu sait que la confiance c'est important...

Par **reivilo54**, le **08/04/2013** à **08:17**

et voila ...ce matin plus de chauffage ni d'eau chaude..chaudiere pas en erreur...mais à 35° seulement...tout va bien surtout pour notre gamine de 20 mois pffff

Par **didesss**, le **11/04/2013** à **17:37**

Bonjour à tous rn Le commercial xxxxxxxxxxxx vines de me faire une proposition.µ Quand je lis tous ces commantaires je ne sais plus si je fais le bon choix. En tout cas merci pour le partage

Par madau13000, le 15/04/2013 à 15:50

Voilà la visite technique a eu lieu, voiture xxxxxxxxxxxx et technicien habille au couleur de xxxxxxxxxxxx. Il a tout mesuré et nous a très bien expliqué le déroulement de l'installation. rnrnIl nous a laissé un plan de notre future installation, vraiment il était très professionnel et maintenant nous attendons la date de livraison et installation. rnA bientôt pour la suite et j'essaierais de joindre des photos du déroulement de l'installation.

Par **pgoudet17**, le **15/04/2013** à **16:05**

Je te confirme DIDESS je suis client de xxxxxxxxxxxx et j'en suis très content ça fait deux ans que cette chaudière est installé et c'est que du bonheur et comme je dis plus haut pour moi le plus important quand je lis est de voir que cette entreprise suis ces clients.rnrnCar dire que l'on a tel ou tel problèmes est bien mais je connais pas une Sté qui peut prétendre pas avoir de problème et en plus une Sté dans le chauffage avec tous les paramètres qu'il y a. Aucune marque peu prétendre ne pas avoir de problèmes et pas que dans le granules sinon j'y croirais pas. Mais juste regarde deux exemple tu as un message d'un client mécontent ci-dessus de mounelaf et quelques jours après cette même personne remercie la Sté xxxxxxxxxxxx d'avoir réglé son problèmes , idem tu as un message de FRANCE LOUISE mais sur un autre forum elle dit que ça était réglé je te met le lien si tu veux aller voir voilà le lien.rnrnxxrnrnPour moi ça c'est le plus important une société qui suis ces clients

Par **evageo**, le **08/05/2013** à **19:18**

Bonjour. Il y a à peu près 1an et demi,mon mari et moi avons fait l'acquisition d'une chaudière xxxxxxxxxxxx. Depuis son installation, nous avons cumulé toutes sortes de pannes (en moyenne 1 par mois), et la dernière en date est le ballon d'eau chaude qui est hs. Aujourd'hui, 8 mai, nous voici sans eau et sans chauffage, avec 2 enfants à la maison. Situation intolérable, que malgré toute la patience dont nous avons fait preuve, nous ne supportons plus. Et que font les responsables de la société pour réparer ça??? Rien !!!!! Je suis quand même ravie de constater qu'il y a des gens qui sont satisfaits de leur chaudière, car je ne croyais pas ca possible...

Par **quillaume2235629**, le **01/10/2013** à **09:49**

[fluo]bonjour[/fluo]rnj'ai aussi travailler avec eux malheureusement j'ai été obligé de m'asseoir sur ma chaudière au bout de 1 an après maintes et maintes problèmes en effet rnma xxxxxxxx n'a jamais fonctionner + de 2 semaines consécutives le pire dans tous ça c'est que l'artisan qui me l'a installer n'y connaissait rien.rnfinallement le pseudo artisan qui me l'a posé pour

xxxxxxxxxxx à mis la clef sous la porte.rnj'ai essayer de discuter avec xxxxxxxxxxxx avec différentes lettre recommandées mais rien.rnsoit disant garantie 22 ans(lol) j'ai décider de débarasser cette m.... et de chercher une boite plus pro en bretagne.rndepuis j'ai trouver une entreprise en bretagne et tout va bien ma conso était de 2500 litres de fioul avec une chaudière de 17 ans.rnmaintenant je suis à 3 tonnes de granulés.rnavec la xxxxxxxx j'ai consommer 6 tonnes pour 1 année sans vraiment pouvoir me chauffer puisqu'elle n'a chauffer que la moitié de l'hiverrnoublier des boites comme xxxxxxxxxxxx qui sous traite, travailler avec des entreprises qui ont leurs propre installateur c'est un conseil.rnmerci xxxxxxxxxxxxnje suis furieux et ma petite famille s'en rappellera.

Par **XUB**, le **08/10/2013 à 19:53**

Bonjour,rnrnMa mère a malheureusement fait l'acquisition d'une chaudière xxxxxxxx auprès de la societe xxxxxxxxxxxx il y a deux ans.rnDepuis elle cumule les pannes par dizaines ! Elle a passé deux hivers horribles et la societé se montre totalement incompetente pour résoudre ses problématiques.rnLa chaudière n'est pas fiable, ça ne chauffe pas (quand elle marche ce qui est rare)et les techniciens sont des incompetents. Même l'été elle se retrouve sans ballon d'eau chaude.rnEn résumé les commerciaux savent vendre leurs produits mais ça s'arrête là.rnJe déconseille ce produit à quiconque. De notre côté c'est par voie judiciaire que nous allons procéder.rnLaurent xxxxxxxx

Par **adppb**, le **04/02/2015 à 12:46**

Bonjour,rnrnNous avons créé à plusieurs propriétaires bailleurs l'ADPPB, association nationale de défense des intérêts des propriétaires et propriétaires bailleurs.rnrnNous avons passé nombre de partenariats avec des professionnels de divers secteurs afin de nous aider dans cette tâche quotidienne à plein temps que représente le statut de propriétaire bailleur.rnrnNous ne sommes bien évidemment soutenus par personne, subventionné par personne (le statut du propriétaire bailleur en france n'intéresse pas grand monde au gouvernement) et tentons d'être présent sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux demandes d'aides diverses et variées.rnrnvoici notre site internet : www.adppb.com (en rappelant que c'est une association à but non lucratif et que nous n'avons que pour intérêt de faire connaître notre statut à tous et tenter avec nos moyens si minimes soient ils de faire évoluer notre situation en tant que propriétaire bailleur face aux locataires largement défendus dans notre pays).rnrnil en va de soit que nous ne faisons pas pour autant de stigmatisation mais qu'il est important qu'enfin nous puissions être aidés, représentés et enfin défendus car, les associations qui se targuent actuellement dedéfendre les intérêts des propriétaires et propriétaires bailleurs (que nous connaissons tous de nom et qui sont largement subventionnés pour cela) ne font pas grand chose pour notre cause.

Par **pascal03350**, le **17/01/2017 à 17:10**

Bonjour à tous,rnrnEn lisant les messages sur ce sujet qui a démarré en novembre 2010, je trouve intéressant de revenir dessus en 2017. rnLa plus part des blogueurs qui ont laissé des

messages de satisfaction sont aujourd'hui orphelin de leur "super" partenaire professionnel. La société est en liquidation, nous avons découvert en mai 2016 que les chaudières n'étaient pas Française, en effet fabriquées en Turquie mais par eux qui n'étaient que de simple importateur. Une garantie de 21 ans pièces, mains d'œuvre et déplacements gratuit avec un contrat pack sécurité. rnrnBeaucoup d'anciens clients admettent aujourd'hui s'être fourvoyés en mettant des messages favorables sur cette société. S'ils avaient été un peu plus regardants en 2010 et après, nous n'aurions pas été "captés" par cette société et nous ne serions pas dans les ennuis et la désolation aujourd'hui. rnrnGrace à des messages complaisants, il y a maintenant 1700 clients équipés d'une chaudière sans garantie aucune, avec la certitude que dès qu'il y aura une panne, il faudra payer cash, plein pot, malgré un beau contrat de 21 ans.rnrnNous sommes un certain nombre à ne pas accepter d'avoir été trompés et nous préparons une plainte au pénal.rnrnJ'invite tous les propriétaires de ces chaudières mais aussi de poêles à granulés de cette marque à nous rejoindre dans notre collectif, car comme disent les belges, l'union fait la force.rnrnL'adresse de notre blog:
<http://problemeschaudieresgranules.unblog.fr>rnrnTrès cordialementrnrnPascalrnrnLe porte parole du collectif MGF